



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury SR-JURY de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Aménagement et finition du bâtiment, Technicien menuisier agencier, Artisanat et métiers d'art option Tapissier d'ameublement, Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières, Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier, Aéronautique option Avionique, Aéronautique option Systèmes, Réparation des carrosseries, Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, Systèmes numériques option A - Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire, Systèmes numériques option C - Réseaux informatiques et systèmes communicants, Métiers du froid et des énergies renouvelables, Logistique, Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial, Métiers du commerce et de la vente - Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale, Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A - Productions graphiques, Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile, Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure, Animation - enfance et personnes âgées, Commercialisation et services en restauration, Esthétique cosmétique parfumerie, Métiers de la coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme Lilly MANETA-PEYRET

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-présidente

Mme ISABELLE AUGUERES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. BASTIEN LAJO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme JUSTINE TEBOUL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

M. SIMEON ANTINON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Tregay Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
LETTRES ANGLAIS

Mme CAROLINE GOMES
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Bel Orme - Lycée des métiers du
service et de la relation et du laboratoire BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme MARIE-HELENE KOURDO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 19 septembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

